

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23093434

Déposé / Reçu le

11 JUL. 2023

Greffe

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0761 830 278**

Nom

(en entier) : **ADASTONE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **CHUSSEE DE LA HULPE, 166 - 1170 WATERMAEL-BOITSFORT**

Objet de l'acte : NOMINATION ADMINISTRATEUR - ADMINISTRATEUR-DELEGUE

EXTRAIT DU PV DE L'AGE DU 06 JUIN 2023 AU SIEGE SOCIAL

1. Nomination Administrateur et Administrateur-Délégué.

L'Assemblée Générale décide de nommer, à partir de ce jour le 06 juin 2023, en qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué :

-La société à Responsabilité Limitée HANNAH TACHENY, dont le siège social est établi à 5300 Andenne, Rue de Thon, 62, et qui est inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0701.868.046, représentée par son représentant permanent, Madame Hannah TACHENY.

A partir de ce jour, le 06 juin 2023, le Conseil d'administration est donc composé comme suit :

-La société à Responsabilité Limitée AGNES MAQUA, représentée par son représentant permanent, Madame Agnès MAQUA ;
En qualité d'Administrateur et Administrateur-délégué.

-La société à Responsabilité Limitée STEPHANIE GOLINVAUX, représentée par son représentant permanent, Madame Stéphanie GOLINVAUX ;
En qualité d'Administrateur et Administrateur-délégué.

-La société à Responsabilité Limitée HANNAH TACHENY, représentée par son représentant permanent, Madame Hannah TACHENY ;
En qualité d'Administrateur et Administrateur-délégué.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00 après lecture et approbation du présent procès-verbal.

LA PRESIDENTE
AGNES MAQUA SRL
Représentée par son représentant permanent,
Madame Agnès MAQUA
Administrateur-délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/07/2023 - Annexes du Moniteur belge